

## Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde en date du lundi 6 décembre 2021 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, Sébastien FÊCHE, NICOLAS Geneviève, TRIOMPHE Rodolphe, BAUDOUIN René, REVEL Évelyne.

Martin CLAIRET, excusé, a remis une délégation de pouvoir à Gérard MONCELON.

Secrétaire de séance : M. Michel BUSSERY

### **Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 25 octobre 2021**

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

### **Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 6 décembre 2021**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### **Désignation de deux agents recenseurs**

Geneviève Nicolas, coordonnatrice et interlocutrice de l'INSEE, doit proposer la nomination de deux agents recruteurs pour procéder au recensement de la population qui se déroulera du 20 janvier au 19 février 2022. Ces nominations ont été actées après qu 'aucune autre candidature n'a été reçue, suite à un appel largement diffusé.

Le conseil municipal valide le recrutement de M. Jean Botheron et de M. Henning Hoel.

### **Délibération sur le montant de l'enveloppe globale de leur rémunération**

Une indemnité de 1200 € (955 € de l'État et 245 € de la commune) pour ce service est votée par le conseil municipal. Elle sera répartie entre la coordonnatrice et les agents recruteurs

### **Validation des devis pour travaux de rénovation des bâtiments de la placette du cuvage**

Trois devis sont validés :

- Entreprise Girandon Lilian, charpente et couverture : 16 732 € HT
- Entreprise Manu Triomphe, maçonnerie : 18 890 € HT
- Entreprise Poilane, démolition ; 5860 € HT

### **Validation de maîtrise d'œuvre du cabinet Oxyria pour travaux d'assainissement et de voirie.**

Ces travaux concernent la rue de la Sauverie de l'embranchement de la rue des Écoles à celui de la route de l'ancienne gare ainsi que la rue du Trêve.

Les membres du conseil municipal valident les deux devis présentés (4 990€ HT et 990€ HT) pour confier la maîtrise d'œuvre de ces travaux au cabinet Oxyria.

## Délibération sur le prix de la vente de bois

Suite aux coupes effectuées au plan d'eau, le conseil municipal valide la vente de bois consentie à deux particuliers pour la somme globale de 150€.

## Délibération sur le règlement et les tarifs de location des salles communales.

Geneviève Nicolas présente aux membres du conseil l'état abouti du règlement intérieur des salles de la cure et Henri IV. Ce règlement est adopté à l'unanimité par les membres du conseil, avec en annexe les modèles des contrats de locations ainsi que les nouveaux tarifs.

Ces tarifs, en vigueur à compter de 1er janvier 2022, sont les suivants :

	Associations nérondoises	Associations extérieures et particuliers nérondois	Particuliers extérieurs	Apéritif
Salle henri IV capacité 100 personnes	70,00 €	250,00 €	400,00 €	70,00 €
Salle de la cure capacité 40 personnes	40,00 €	150,00 €	240,00 €	50,00 €
Option ménage salle Henri IV	95,00 €	95,00 €	95,00 €	95,00 €
Option ménage salle de la cure	55,00 €	55,00 €	55,00 €	55,00 €

*A noter qu'une caution de 400 euros sera demandée pour toute location.*

## Programme Voirie 2022

Suite à la réunion de la commission voirie, une enveloppe de 30 000€ est votée. Elle correspond aux chantiers suivants à venir :

Aire de stockage chemin de Lafay.

Chemin de Four

Chemin de Creux

Chemin de Chamaron

La convention avec l'entreprise Emmanuel Tissot, qui prend fin le 31 décembre, pour les travaux de déneigement, fauchage et débroussaillage sera reprise avec l'établissement d'un calendrier et d'un cahier des charges.

## Convention Géoloire adresses

Le SIEL propose l'accès à un outil gratuit « Géoloire adressage » pour aider les communes sur les questions touchant l'adressage (nouvelles constructions, mise à jour...).

L'adhésion est gratuite pour Néronde qui adhère déjà à Géoloire.

La signature de la convention est votée à l'unanimité.

## **Chèque cadeaux pour le personnel communal**

Le conseil municipal vote une somme de 1200 € de chèques cadeaux pour les personnels municipaux de la commune, à répartir selon l'ancienneté et les contrats horaires.

## **Décisions modificatives**

M. le Maire informe avoir procédé à des décisions modificatives pour rémunérer les temps supplémentaire de travail du service entretien voirie.

## **Autres points abordés**

Suite à la réunion de la commission Aménagement du Territoire – CCFE dont l'ordre du jour était l'examen des dossiers des communes dans le cadre de l'opération « Mon Centre-Bourg », la CCFE a décidé d'une politique habitat pour la première année en 2022.

Opération « Mon Centre-Bourg » : revitaliser les centre-bourg, répondre à des besoins spécifiques, aménager durablement le territoire, par une aide technique et financière de 30% maximum plafonné à 150 000€.

Néronde a présenté un dossier pour l'aménagement de la placette du cuvage et demandé une aide de 52 486€. La subvention a été accordée, sous réserve de validation par le Conseil Communautaire du mois de janvier. Trois autres communes ont aussi vu leur demande acceptée.

Chemin de la chapelle : les propriétaires du puits et du lavoir s'étant manifestés, il leur est demandé de sécuriser les lieux.

Le devis (497,38€ HT) pour la remise en état d'une tondeuse entreposée à l'école est accepté.

La grille du puits rue Traîne-cul va être repeinte (devis 135 euros)

La rampe d'accès handicapée a été posée et peinte. Remerciements à Jean-Pierre Bernard, Pierre Morel et René Baudouin.

Un devis pour la réfection de la porte d'accès à la crypte de l'église a été réalisé, il s'élève à 1546€ HT.

Le diagnostic et les études de relevé de la chapelle sont en cours de réalisation par Stéphanie Canellas, architecte du patrimoine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Date du prochain conseil municipal : lundi 31 janvier 2022

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY